

Compte-rendu sommaire Séance du Conseil municipal du 20 Mars 2023

Conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

ORDRE DU JOUR

✚ **Mise en valeur du patrimoine de la commune : demande de subvention au titre du LEADER**

La commune de Jarnages est riche d'un patrimoine matériel et immatériel, en particulier ses histoires. Pour donner suite à nombreuses restaurations dans le bourg (pigeonnier, rouettes, taupinière d'Alzire...), le conseil municipal a lancé un projet d'illustration des différentes histoires de Jarnages ; histoires burlesques qui mettent en scène des situations et habitants de la commune entre les deux guerres en 2018. La première phase de recensement, rédaction étant terminée, M. le Maire propose au Conseil de faire réaliser les pupitres et d'éditer la brochure.

Le Syndicat est Creuse Développement via le programme Leader propose une subvention à hauteur de 80% de FEADER pour ce projet.

Le Conseil municipal de la commune de Jarnages

- Approuve le projet « Mise en valeur du patrimoine de la commune »
- Valide le plan de financement ci-dessous,

Types de dépenses	Dépenses totales		Recettes totales
Pupitres	5 120.00€	Leader	4 544.00€
Brochure	560.00€	Autofinancement	1 136.00€
TOTAL	5 680.00€ HT	TOTAL	5 680.00€

- Demande à bénéficier des aides au titre du programme LEADER 2014-2020 GAL Combraille en Marche

✚ **Reconduction contrat agent d'entretien des espaces verts**

Le Conseil municipal décide de demander la reconduction du contrat PEC de l'agent en charge de l'entretien des bâtiments communaux et des espaces verts pour une durée hebdomadaire de 20h à compter du 23 mars 2023 pour une durée de 6 mois.

✚ **Marché BAR TABAC : déclaration sans suite lot plâtrerie**

L'entreprise GIRAUD ne souhaitant pas maintenir son offre, le Conseil municipal accepte de déclarer sans suite l'offre de l'entreprise GIRAUD pour le lot plâtrerie et de procéder à une nouvelle consultation pour ce lot suivant l'article R2122-8 du code de la commande publique.

Séance levée à 18H30.

Le Maire,
Vincent TURPINAT



Séance levée à 18 h30

Le Maire,
Vincent TURPINAT